



Lundi 4 juillet 2022

Nouveau Gouvernement

**« J'adresse toutes mes félicitations et mes vœux de réussite à Olivia Grégoire qui vient d'être nommée ministre déléguée chargée des PME, du commerce, de l'artisanat et du tourisme et souhaite que l'Artisanat, Première entreprise de France, figure au cœur de la politique économique menée par notre pays »,
Joël Fourny, président de CMA France**

A la demande du Président de la République, la première ministre Elisabeth Borne vient de former un nouveau gouvernement où, conformément au souhait que le réseau des CMA avait formulé, figure une ministre dédiée au secteur de l'artisanat.

« En proximité et en température avec les réalités vécues sur le terrain par nos ressortissants le réseau des CMA aspire à poursuivre et amplifier une collaboration active et efficace avec Olivia Grégoire notre ministre de référence pour que l'artisanat soit un atout pour le développement de notre économie malgré un contexte particulièrement exigeant. C'est une femme d'expérience et de dialogue qui connaît bien notre secteur et avec qui nous avons déjà travaillé lors de l'élaboration de la loi Pacte », précise Joël Fourny.

Au regard du contexte actuel et des inquiétudes fortes ressenties et exprimées par de nombreux chefs d'entreprise artisanale, le réseau des CMA a engagé ces derniers à pousser les portes de leur CMA pour faire le point sur leurs situations et les accompagner dans la recherche de solutions contre le risque de défaillance.

« Un certain nombre de signaux à bas bruits constituent autant d'indicateurs précieux qu'il convient de ne surtout pas négliger. Le principal écueil est celui de la réduction des marges des entreprises. Elle intervient dans un contexte inflationniste où des tensions fortes sur les trésoreries préexistent. Ce qui peut laisser présager une rentrée de septembre compliquée avec un risque de défaillance accru pour les entreprises artisanales », alerte Joël Fourny.

En sa qualité d'établissement public de l'Etat comme de corps intermédiaire, la première des priorités identifiée par le réseau des CMA est de **redonner confiance en l'avenir à nos concitoyens, qu'ils soient consommateurs des services de nos entreprises ou artisans.**

Selon Joël Fourny : *« Les priorités assignées par le chef de l'Etat au nouveau gouvernement en matière d'adoption de mesures en faveur du pouvoir d'achat, tout comme l'annonce faite de la baisse prochaine des impôts de production constituent des réponses à cet enjeu, et nous sommes prêts à participer à toute forme de concertation relative à ces réflexions ».*

Enfin, l'avenir de nos entreprises passe également par la transmission de nos savoirs. C'est pourquoi notre pays doit absolument continuer à accompagner fortement la formation par apprentissage. C'est un impératif pour répondre aux besoins en compétence de nos entreprises dans un contexte de forte tension pour de nombreux secteurs et métiers de l'artisanat.

L'apprentissage dans l'artisanat est un investissement pour l'avenir qui tient toutes ses promesses. Préservons absolument cette dynamique en garantissant son financement de façon pérenne. Alors que l'annonce d'une première baisse du montant accordé aux organismes de formation pour chaque contrat à la rentrée de septembre suscite des interrogations, il serait dangereux d'envisager et d'appliquer une seconde diminution sans regarder les performances des formations, titres et diplômes impactés

Fort de son maillage territorial et d'une connaissance fine du quotidien des entreprises artisanales, le réseau des CMA est en hyper-proximité avec la réalité économique et les besoins des territoires. C'est la raison pour laquelle **CMA France engage le nouveau gouvernement à continuer de s'appuyer sur l'expertise et l'efficacité des CMA pour informer, accompagner et relayer les besoins des artisans dans la construction comme la mise en œuvre de ses futures politiques publiques.**

« Nous sommes et resterons un partenaire de terrain attentif et engagé auprès du gouvernement pour apporter des solutions et garantir l'avenir du secteur. Nous n'avons qu'un engagement : faire de l'artisanat un pilier de l'économie française dans l'intérêt du développement des territoires comme des entreprises artisanales » rajoute Joël Fourny.



Contact presse : Manon Caenen - m.caenen@the-arcane.com / 06 69 90 69 15



cma-france.fr